

Facebook :  ACHA

Mail :  achistoireardres@free.fr

Site internet :  <http://asso.nordnet.fr/acha/>

**En 2013, l'ACHA participera à deux évènements majeurs : le centenaire de la loi portant sur les Monuments historiques et l'hommage au sculpteur régional Yves de Coëtlogon.**



La loi de 1913 vient renforcer le service des Monuments historiques né de l'engouement des artistes romantiques pour le Moyen Age (Victor Hugo) et de l'action des historiens d'art (Prosper Mérimée) au XIX<sup>e</sup> siècle. Elle propose un classement des monuments (MH) et des œuvres d'art (OA) présentant un intérêt historique ou artistique.



Une seconde loi, en 1927, institue un degré moindre de protection des édifices, l'inscription sur l'inventaire supplémentaire (ISMH).

Enfin, la loi de 1930 organise la protection des sites et monuments naturels, pittoresques ou d'intérêt scientifique : sites classes (SC), sites inscrits (SI).

L'État et les collectivités publiques veillent sur les abords des Monuments et des Sites. Ils participent au financement des travaux et à la mise en valeur de ce patrimoine (50% par l'Etat en cas de classement et 15% en cas d'inscription ; part variable pour les collectivités).

Quant à Yves de Coëtlogon, il naît en 1913 à Recques-sur-Hem dans le château familial de Cocove, auquel il reste attaché toute sa vie. Il meurt, en 1973, à Hesdin, alors qu'il grimpe à bicyclette la côte de Fruges.

**Bonne année 2013**, faites de la publicité à la dernière brochure éditée par l'Association « Ardres et son patrimoine » et notez ces dates.

**26 avril** : *Assemblée Générale et conférence de Nicolas Faucherre, directeur de l'Institut d'Archéologie médiévale et moderne méditerranéenne* : « Ardres, Capitale du bastion ! ».

**8 mai** : *excursion « la Leulène, Théroouanne, la vallée de la Lys ».*

Michel Cabal.



## LE COLOMBIER DE LA FERME DE NOYELLES À LOUCHES

Il est un colombier abandonné, dans une cour de ferme désormais silencieuse. C'est une solide tour hexagonale, séparée d'un corps de logis daté de 1707 : le colombier de la Ferme de Noyelles à Louches témoigne ainsi du privilège seigneurial au nom duquel il a été édifié.

La brique rouge de chaque face est encadrée aux angles, sur toute la hauteur, de pierres apparentes ; la craie enserrant la brique, la disposition de ces "chaînages harpés" évoque les rouges barres des constructions régionales. La toiture, polygonale, est faite d'ardoise : un matériau importé au caractère prestigieux, mais de fait le mieux adapté à la forme complexe des six versants à retroussis. Elle se terminait sans doute autrefois par une girouette, dont il reste l'axe vertical.

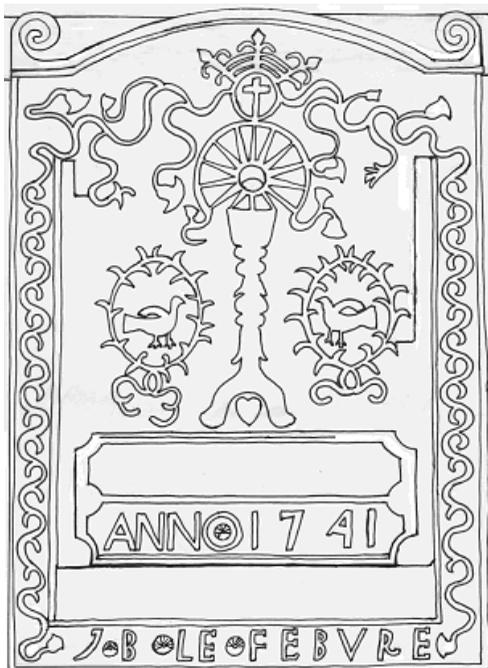
Au sol, deux resserres dos-à-dos ; leurs voûtes de brique isolent le pigeonnier, à l'étage supérieur. Son accès ne se fait que par une petite porte extérieure, à condition de dresser une échelle dessous ; ce qui interdisait l'étage aux chats et aux renards,

tandis que le "larmier" de pierre en saillie tout autour de la construction ( ...mais à présent noyé dans le lierre ) décourageait les petits prédateurs : rats, belettes, etc.

L'intérieur du colombier est garni de quelque quatre cents boulins en craie, qui étaient les nichoirs pour autant de couples de pigeons. Au centre, un "arbre" en bois sert de pivot à l'échelle qui permettait d'atteindre les nids, pour l'entretien, ou pour y prendre les jeunes pigeons, dont la chair tendre était très appréciée.

La fenêtre d'envol est orientée au Sud-Est, bien à l'abri des vents dominants, les pigeons s'égayant de là vers la campagne environnante pour s'y ébattre et s'y nourrir, sans penser hélas à faire la distinction entre les baies ou glands généreusement offerts par la nature en hiver, et au printemps les semis des cultivateurs.





Mais ce qui fait du colombier de la Ferme de Noyelles une construction unique en son genre, c'est le bas-relief qui lui est apposé, sur la face Est : cette orientation permettait de le voir depuis les fenêtres situées à l'arrière de la demeure ; elle l'a aussi protégé au mieux des intempéries. Il est remarquable par ses dimensions (1m40 de large, près de 2 mètres de haut, soit une trentaine de pierres équarries) et par la qualité de son décor.

Un cartouche le date de 1741 : on est en pleine époque Louis XV. Il s'y mêle des symboles sacrés et profanes. Un calice occupe le milieu, surmonté d'une hostie qui rayonne comme un ostensor. Mais c'est aussi un soleil qui rayonne, gage de prospérité, et principe masculin, autour d'un croissant de lune, principe féminin et maternel. La croix est surmontée de trois arcs et de trois fleurs de lys : la Trinité, les trois Ordres (Clergé, Noblesse, Tiers-Etat) dans le Royaume de France. Un cœur dans l'empattement du calice, et les deux colombes en vis-à-vis, avec les rinceaux qui les entourent, évoquent l'amour conjugal et la fidélité. Il semble que les entrelacs dans la partie supérieure, et les guirlandes végétales à droite et à gauche du panneau, représentent des tiges et des fleurs de liseron, symbolique s'il en est d'un (vigoureux) attachement, et remarquablement prolifique... Si ce bas-relief a bien été réalisé pour célébrer des noces, alors "J.B.Le.Febvre" en serait le sculpteur probablement, plutôt que le commanditaire.

Aucun hôte de la basse-cour n'était mieux logé que ceux du colombier : il fallait y assurer les conditions optimales pour la fécondité des oiseaux, tandis que par la taille et l'architecture de cette construction, le propriétaire affichait sa richesse patrimoniale. En retour, la fiente de pigeon faisait autrefois un engrais de qualité.

Aujourd'hui, des pigeons continuent de s'abattre sur les champs de petits pois, mais le colombier est vide. Le statut du pigeon avait survécu à la Révolution ; la Révolution Industrielle lui a été fatale. Comme si le pigeon donnait une image trop désuète de l'agriculture, trop éloignée de la rentabilité que le Progrès a voulu imposer au monde rural.

Jacqueline Brevière



## Les villas palladiennes de Nielles (la Cressonnière) et Louches (Saint-Martin)

Pour les 25 ans de L'ACHA le programme des journées du patrimoine 2012 se devait d'être prestigieux. Après échanges et discussions nous avons réduit notre périmètre de découverte à deux communes, Nielles-les-Ardres et Louches. Proximité, diversité, originalité : trois châteaux, deux églises, un colombier, voilà qui devait combler nos fidèles adhérents. Nous n'aborderons dans cette fiche que la Cressonnière et plus longuement Saint-Martin tous deux de style palladien.

### Le château de la Cressonnière à Nielles-les-Ardres

Bâti au pied de la Montoire, où confluent plusieurs ruisseaux qui vont donner naissance à la rivière de Nielles, le château est situé dans un écrin de verdure.



Les seigneurs de la Cressonnière qui relèvent de la baronnie de Nielles, sont essentiellement des hommes d'armes. Il faut attendre le XVII<sup>e</sup> siècle pour voir apparaître la famille Ampleman qui a fait construire l'ancien château dont les plans ont été dessinés en 1780. En 1805, Eléonore d'Ampleman épouse le Comte Charles-Eugène de Gomer. Entre **1809 et 1812** il fait construire le château actuel, qui deviendra successivement la propriété des familles de Hautecloque en 1861, Donjon de Saint-Martin en 1905 et Vandamme en 2000.

### Le château de Saint-Martin à Louches

Bâti au cœur du village sur les rebords de l'Artois, le château de Saint-Martin proche d'un étang, est entouré d'un très beau parc aux arbres séculaires.



Saint-Martin est une des seigneuries médiévales relevant de la châtellenie de Guînes. C'est en **1731**, qu'Antoine Donjon trésorier des fortifications d'Artois en poste à Arras, acquiert la baronnie de Balinghem, les seigneuries de Saint-Martin et de Rusquehem. Son petit-fils Antoine-François conseiller au Conseil d'Artois fait bâtir un château dont on a le plan daté de 1780. Son fils Gabriel est le maître d'ouvrage du château actuel, situé non loin de l'ancien et dont la construction s'est étalée de **1820 à 1831**. Il a tenu au

jour le jour un cahier de comptes pour suivre les étapes, les fournitures, les fournisseurs, la main d'œuvre, les rémunérations... soit un document rare et des plus précieux.

**Charles-Henri, l'actuel propriétaire aime à dire que cela fera bientôt 3 siècles que la famille Donjon de Saint-Martin est présente sur cette terre de Louches dont elle est dépositaire depuis 10 générations.**

**Ces deux châteaux ont en commun un style que l'on peut qualifier de palladien, cela mérite quelques éclaircissements.**

### Le style néoclassique d'inspiration palladienne

**Andréa di Pietro della Gondola, dit Palladio** (1508-1580) est un architecte italien de la Renaissance qui a étudié parallèlement les traités d'architecture de Vitruve (architecte romain du 1<sup>er</sup> s. avant J-C) et les vestiges de l'Antiquité. Il a réussi une synthèse entre emprunts à l'architecture de la Rome antique (frontons, portiques, colonnes..) et introduction d'éléments

nouveaux comme les balustrades, les arcades et fenêtres (dites "palladiennes" ou « serliennes ») qui donnent à ses œuvres grâce et équilibre.

En 1570, il publie son livre «Les quatre Livres de l'architecture » qui va inspirer de nombreux architectes en Europe et au-delà (Amérique du Nord).

Le palladianisme très populaire au XVI° en Italie (Vénétie), se répand en Europe surtout au XVIII° en Angleterre et de là revient en France (sous Louis XV et Louis XVI). Il perdure jusqu'au milieu du XIX° sous le nom de néo-palladianisme.



### **Confrontons les deux châteaux à quelques critères palladiens.**

**Le plan** : il est massé, souvent proche du carré.

**l'élévation** : les villas palladiennes sont construites sur trois niveaux : le niveau noble étant accessible par un portique (aujourd'hui disparu à Louches) ou une loggia (Nielles) formant un espace pour la réception des hôtes, le dernier niveau est en attique (moins haut).

**Les ouvertures** : une caractéristique essentielle est la **serlienne**. Elle consiste en un grou-

pement de 3 baies dont une centrale en plein cintre dont les impostes portés par un pilastre et formant linteau, laisse place à deux baies latérales, plus étroites ne dépassant pas le niveau de l'imposte.

**Les matériaux** : la maçonnerie est en brique, la pierre ne devant être utilisée que pour les détails : frontons, angles, bandeaux... pour un effet de contraste des couleurs.

**La décoration** : on dira qu'elle est très sobre et raffinée. (voir le motif dessiné dans l'arcature aveugle de la serlienne ci-contre)

**La datation** : elle correspond à la dernière période de ce type de construction en France.

Pour résumer l'esthétique palladienne, on peut insister sur une composition claire, des contrastes simples, la symétrie, l'harmonie. Certains critiqueront sa froideur et son manque de fantaisie, d'autres y verront un style international et rationaliste.



### **Comme à toute belle histoire il y a un épilogue.**

La grande interrogation et le secret espoir étaient de découvrir le nom de l'architecte qui avait bâti le château de Saint-Martin dans cette première moitié du XIX°.

Grâce aux documents exceptionnels rédigés par le propriétaire et aimablement offerts à l'examen par M. Donjon de Saint-Martin, et grâce à la sagacité et à l'esprit fouineur de notre président Michel Cabal, parmi les noms cités, un certain « Letombe » à qui l'on avait versé des « honoraires » a retenu grande attention. L'enquête fut vivement menée, la certitude est totale. Les Donjon qui partageaient leur vie entre Arras et Louches ont choisi comme architecte, **Charles Letombe**, artiste néo-classique et architecte du département du Pas-de-Calais (1814-1834).

**Un coin du voile est soulevé mais il reste encore une grande interrogation.**



## UN AUTRE CAMP DU DRAP D'OR POUR UN MARIAGE BLANC

Lorsque Philippe le Bel, roi capétien, maria sa fille Isabelle avec Edouard II, roi d'Angleterre, imagina-t-il, alors qu'il avait 3 fils, 3 rois - les rois maudits - qu'il n'aurait d'autre héritier qu'Edouard III, son petit-fils par sa fille ? Comment éviter que l'Anglais soit sacré à Reims, puis eût le Louvre et à Westminster ?

Il fallut chercher la loi salique et les fils de Charles de Valois, frère de Philippe le Bel, pour faire passer à un Français le Royaume de France. Ce sera Philippe VI de Valois, mais Edouard III ne l'entendit pas de cette oreille, refusa de rendre hommage pour les possessions qu'il avait en France et revendiqua ladite couronne. La guerre de Cent Ans pouvait commencer (1338). C'est mal parti pour les Lys : défaite de Crécy-en-Ponthieu le 26 août 1346, reddition de Calais un an plus tard après une défense héroïque. Guines cédera en 1352, Poitiers en 1356 et par le traité de Brétigny (8 mai 1360), le quart ouest de la France dont ARDRES est aux Anglais. Cette situation durera 17 ans et en 1377, notre petite ville redevint française pour le rester jusqu'à nos jours, grâce à l'action de Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne et Comte de Flandres dont l'heure arrive. Il avait de qui tenir, il était fils de roi (Jean le Bon), frère de roi (Charles V) puis oncle de roi (Charles VI). Ce dernier, dit le roi Fou, régna sous l'autorité de Philippe le Hardi et ses frères qui n'aspiraient qu'à la paix tout comme Richard II, roi d'Angleterre. Pour la France le négociateur était notre Comte et il fut décidé de marquer une pause, par une Trêve, une grande réunion et un mariage royal. La fin de la 1<sup>ère</sup> mi-temps a sonné !

Question mariage, encore fallut-il trouver les conjoints. Côté anglais, c'est facile, Richard II a 29 ans et il est jeune veuf. Côté français, c'est plus délicat, la seule candidate est Isabelle (1389-1409), fille de Charles VI, mais elle n'avait que 6 ans ! Qu'importe, les nécessités diplomatiques l'emportent sur les contingences physiques, d'ailleurs pour les princesses il n'y a pas d'âge minimum pour le mariage. Qu'importe ce qu'en pense sa mère Isabeau (belle) de Bavière, qu'importe son avenir à Londres, même si à la cour des Plantagenets on parle français.

Alors Philippe négocia le mariage et une grande entrevue devinez où : entre Ardres et Guines ! Ce fut un CAMP DU DRAP D'OR avant l'heure ! Avec tentes, rencontres, joutes, fastes et banquets ! Lisez l'évènement dans « **Histoire d'Ardres** » d'Ernest Ranson, pages 135 à 142. La longueur du récit est à la hauteur de son importance. C'était en octobre 1395. Le mariage fut célébré le 3 novembre suivant à Calais, en l'église Saint-Nicolas.

Voilà la paix scellée entre France et Angleterre ? Non, ce n'était qu'une pause, la seconde mi-temps peut commencer, sinistre avec la défaite et l'hécatombe d'Azincourt en 1415.

Entretiens qu'advint-il de notre jeune épouse ? Le mariage ne fut pas consommé nous dit Ranson. Elle fut veuve à 11 ans, puis réexpédiée en France. Elle épousa en secondes noces Charles d'Orléans et mourut en couches à 19 ans en mettant au monde sa fille Jeanne. Triste destinée pour cette jeune femme, jouet d'une politique sans lendemain. Elle aura néanmoins connu notre petite ville d'Ardres à ses premières heures de célébrité.

René Blondel



# LA VUE DE LA VILLE D'ARDRES PAR VAN DER MEULEN

La vue de la ville d'Ardres fait partie de la célèbre série des villes du Royaume offerte à Louis XIV en 1679. Elle a été étudiée avec précision dans la Revue du Louvre en 1994 : c'est ainsi qu'on connaît sa genèse et qu'on peut juger de son intérêt iconographique.

La petite ville d'Ardres a été dessinée « sur le naturel » en octobre 1665 par le peintre d'origine flamande A.F. Van der Meulen (1632-1690). L'eau-forte a été gravée en 1669, par son élève et beau-frère A.F. Bauduin (1645-1700). Elle a été éditée par la Manufacture des Gobelins en 1685. Ces trois étapes étaient ignorées d'E. Ranson, ce qui explique rétrospectivement l'embaras de l'historien d'Ardres à commenter le document.

Un tirage moderne de la gravure, d'après le cuivre original, a été réalisé à l'initiative de notables ardresiens en 1953 (des exemplaires sont toujours en vente au Musée du Louvre) ; une reproduction, en format carte postale, a été publiée par l'ACHA en 1989 (le tirage est épuisé).

La gravure représente la ville d'Ardres en 1665, alors que Van der Meulen venait d'être recruté par Colbert et Louis XIV pour populariser l'image du Royaume et de ses principales villes. On y distingue une succession de quatre plans :

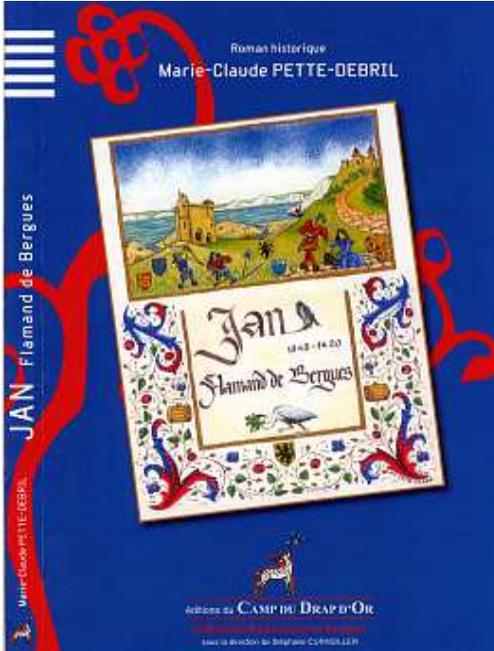
- le communal, inondable à la mauvaise saison (il est devenu le « lac d'Ardres », suite à l'exploitation intensive de tourbières au début du XIX<sup>ème</sup> siècle).
- les fortifications, avec l'enceinte médiévale, les bastions construits au XVI<sup>ème</sup> siècle et les « dehors » de la place du XVII<sup>ème</sup> siècle (Vauban interviendra plus tard, entre 1677 et 1700)
- la silhouette de la ville, dominée par l'église Saint-Omer/Notre-Dame de Grâce, qui date du tout début du XVI<sup>ème</sup> siècle (la chapelle des Carmes sera édifiée en 1674, l'hospice en 1750); et les toits de la « basse ville », du côté de Brêmes.
- les collines d'Artois, qui sont, comme aujourd'hui, partiellement boisées, à Louches, Landrethun, Licques, Bouquehault...

Il n'y a pas lieu de s'étonner de la présence d'un moulin sur les hauteurs des fortifications d'Ardres. Le roi (c'est-à-dire l'Etat), louait les plates-formes les plus éventées de ses bastions à des meuniers qui y installaient des moulins (en l'occurrence, ici, le moulin... du bastion du Mont Éventé !).



## Bibliographie

- M. Cabal. La vue de la ville d'Ardres par A.F. Van der Meulen (1632-1690) Revue du Louvre, 1994.  
F. Lugt. Musée du Louvre. Inventaire general des dessins des Écoles du Nord, École Flamande, 1947.  
E. Ranson. Histoire d'Ardres, 1891.  
J. Richefort. A.F. Van der Meulen, 2004.



### Jan, 1345-1420, Flamand de Bergues

De Marie-Claude PETTE-DEBRIL, auteure de *La baronne de Draeck*.

Docu-fiction, dans **un livre 1er**, elle fait vivre Jan, marchand de vin flamand, qui évolue en Flandre dans ce Moyen Âge perturbé par la guerre de Cent Ans, la peste, les aléas météorologiques, le Grand schisme d'Occident, les querelles linguistiques...

Dans **un livre 2d**, les amateurs d'Histoire trouveront de nombreux documents, témoignages authentiques de la vie à la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle.

Les **illustrations** par l'auteure : photographies, gravures et enluminure, agrémentent l'ouvrage. (En librairie : 20€).

### Ardres et son Patrimoine

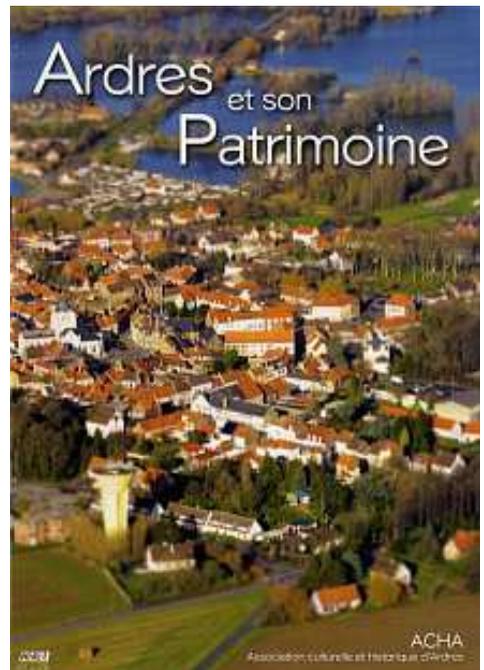
Cet ouvrage fait le point des connaissances sur les sites et les monuments locaux. Il excelle dans l'illustration : reproduction de documents anciens dont certains inédits, photographies en couleurs, plan et cartes. Un ouvrage très vivant qui plaira à tout public.

Il est préfacé par le Conseil général-Maire d'Ardres Ludovic Loquet et a bénéficié d'une subvention de la région Nord Pas de Calais (par l'intermédiaire du Sympac de Calais). Il est en vente à Ardres, à la chapelle des Carmes et à la maison de la presse au prix de 6 euros.

#### Assemblée Générale et conférence :

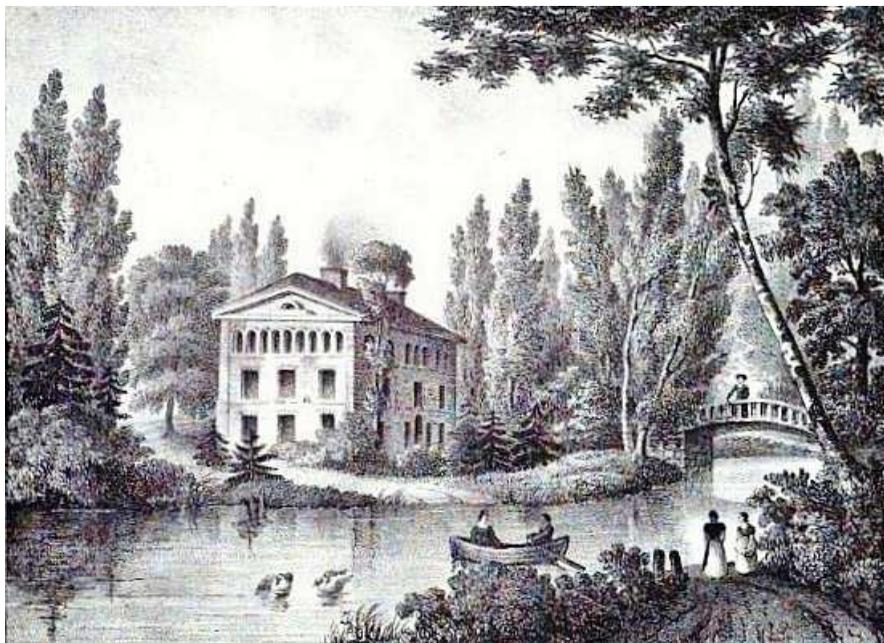
**26 avril** : Nicolas Faucherre présentera « Ardres, Capitale du bastion ! ».

**Excursion annuelle du 8 mai** : circuit sur le thème : « La Leulène, Théroouanne, la vallée de la Lys ».





## SUPLÉMENT PHOTOS



Le château de la Cressonnière à Nielles-les-Ardres



Le château de Saint-Martin à Louches



Le château de Saint-Martin à Louches. Façade intérieure. (photo J.B)



La serlienne.

Un groupement de 3 baies dont une centrale en plein cintre



Statue de hibou,  
Yves de Coëtlogon



Le colombier de la ferme de Noyelle à Louches. Photo J.B.